

Réunion CHS-CT

Audio/présentiel du 10/12/2020

compte-rendu

Site de la section de l'Aude: <http://www.dgfip.cgt.fr/11/>

Solidaires fait une déclaration de boycott et quitte la réunion à cause de la réduction du nombre de leurs élus en présentiel. Fo reste et la CGT décide donc de rester (en présentiel et audio).

Fiches de signalement analysées, des réponses ont été apportées (lettres de mise en garde aux usagers injurieux ou menaçants), sauf pour PRS (attente complément infos CDS)

Plan de prévention (fiches de risque) augmenté des risques COVID présenté par l'assistant de prévention

Visite Sémard par l'ISST en prévision de création de 3 bureaux dans le hall disponible :

Travaux 1^{er} semestre 2021 pour projet opérationnel septembre 2021 pour le NR « P » et l'arrivée des collègues dont la trésorerie ferme !

Devis sont à l'étude pour modifier les ouvrants (2 impostes à la place de la verrière), films prévus pour non visibilité depuis la cour, aménagement sorties pour personnes à mobilité réduite, déplacement bibliothèque, mise en sécurité zone mopieur et cheminement, modif portes toilettes...

Des visites pourront être organisées sur demande du CHS pendant et après les travaux.

Registre SST :

Il sera exigé des mises à jour par les intervenants à chaque intervention. Les gestionnaires de site seront également sensibilisés à la problématique.

Vidéosurveillance parking Cité :

Un système de vidéo protection du parking souterrain cité administrative a été installé. Avant sa mise en route, Il sera évoqué lors d'un chsct, une signalétique sera mise en place. le personnel informé. Les vidéos seront écrasées au bout d'un mois. Elles seront stockées pendant ce temps dans un espace sécurisé dont 2

responsables auront la clé. La déclaration CNIL a été faite. Cet opération a été financée par la DGFIP mais une opération de sécurisation de la cité administrative (préfecture) sera réalisée dans le courant de l'année 2021.

télétravail :

Le télétravail ne doit pas être imposé. De même si l'activité permet à un agent de télétravailler sans gêne pour le service, et qu'il le demande, il n'a pas à être freiné.

45% de matériel attribué par rapport à l'effectif de l'ensemble des agents du département.

31 % des agents sont en télétravail quotidien. Compte tenu du fait que certains agents reviennent une journée ou deux dans leur service le chiffre fluctue quotidiennement entre 30 et 33 %.

Répartition par catégories :

cadres B 46,75%
cadres C 23,38%
cadres A 18,61%
cadres A+ 11,26%

L'ensemble des demandes d'équipements émanant des chefs de service auraient été satisfaites et des contacts réguliers permettent de répondre à de nouvelles demandes si besoin.

Tout cela est bien beau la réalité est tout autre. Sur le SIP de Narbonne par exemple il faut l'intervention de la CGT pour que deux agents qui attendent depuis des plombes sans nouvelle, leur PC portable pour télétravailler, les obtiennent le lendemain....

Des doubles écrans peuvent être fournis sur demande. Pour les personnels en télétravail et qui ont besoin d'être contactés ou de rentrer en contact avec d'autres

personnes ou organismes, un téléphone portable (simple, pas un smartphone) peut leur être également fourni par demande via le chef de service.

Seules les personnes pouvant travailler entre 3 et 5 jours chez elles ont été dans un premier temps équipées. Du matériel continuant d'arriver, il sera possible d'équiper d'autres collègues dont la quotité de tâches télétravaillables les placeraient en dessous de 3 jours.

Pour ce qui est de la dotation, les ordinateurs seront désormais des ultra portables (un ordinateur sans pavé numérique sur le côté) qui seront de ce fait plus petits, mais seront distribués avec un écran (car écran trop petits).

Des guides pour les télétravailleurs mais aussi pour leur encadrement sont disponibles sur Ulysse (espace agents).

Attention à la désagrégation du travail collectif et aux conditions de télétravail, sur deux départements, la DGFIP teste désormais les coworking...

Point sur la trésorerie de Narbonne :

Le plan d'action qui avait été décidé a beaucoup de mal à se réaliser du fait de la crise COVID : réunion de personnel difficile à mettre en place, des agents en télétravail etc...

Un pont téléphonique a été fait avec le chef de service. Il fait état d'un besoin de bien cadrer et définir les missions, ce qui permettra au personnel de se situer au sein de

l'équipe et rendra l'encadrement plus disponible (encadrement, soutien etc). Certains agents expérimentés sont en télétravail, d'autres sont partis sans assurer de tuilage.

La crise sanitaire et tout ce qu'elle implique (réunions de service impossibles, absence d'une partie des personnels, etc) a ralenti une action qui aurait dû être plus rapide et rapprochée de l'arrivée du nouveau chef de service. Des caméras ont été mises à disposition des agents, de manière à ce qu'ils puissent faire des réunions vidéos, communiquer, et pour une partie du personnel faire connaissance , ce qui ne peut être qu'un plus.

Fermeture de postes/restructurations :

Les personnels ont été visités. Ils sont bien informés (et bien sûr, résignés). Une partie de ceux-ci se retrouveront plus proches de leur domicile. Un accompagnement individualisé et personnalisé a été mis en place (fiches individuelles avec explication des règles de gestion ainsi que de l'accompagnement financier).

Fermeture temporaire de la **cantine de Narbonne** (fin d'année) : FDD pour cette période.

COVID :

71 000 masques en stock 320 flacons de gel également disponibles (différentes capacités).

Les élus CGT CHS-CT.

N'hésitez pas, contactez les collègues de la CGT Finances Publiques 11

cgt.ddfip11@dgfip.finances.gouv.fr; cgt.ddfip11@gmail.com

